



Liste des directives et règlements

Règlements

1. Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du chalet, des cendriers extérieurs ont été aménagés à cet effet.
2. Ne jeter pas vos mégots sur le terrain ou dans la forêt autour du chalet, les dangers d'incendie doivent être pris très au sérieux.
3. L'utilisation de chandelle est interdite dans le chalet.
4. Les animaux sont interdits.
5. Aucun événement spécial ou party avec invités supplémentaires imprévus ne sera toléré dans notre chalet sans notre consentement préalable.
6. SVP, si vous avez des invités supplémentaires par rapport à votre groupe initial veuillez nous en aviser préalablement sans quoi toute personne supplémentaire vous sera chargée automatiquement.
7. Ranger et replacer tous les articles du chalet (accessoires, objets, jeux et autres items...) à leur place après leurs utilisations.
8. Il est bien important de bien rincer votre vaisselle (assiettes, bols et ustensiles) avant de la mettre dans le lave-vaisselle. (les pastilles biodégradables que nous utilisons pour respecter la fausse sceptique ne font malheureusement pas des miracles).
9. L'eau du robinet est potable et excellente à boire, elle provient d'une veine d'eau souterraine à plus de 100 pieds. Si l'eau à un gout ferreux, laissez la couler plusieurs minutes pour vider les tuyaux de l'eau stagnante.
10. Pour ne pas endommager la fausse sceptique, svp veuillez à ne jeter aucun résidu alimentaire et autres dans le drain du lavabo.
11. Pour ne pas endommager la fausse sceptique, ne jetez aucun produit d'hygiène (sois dentaire, plastique, produit d'hygiène féminine et autres...) dans les toilettes des salles de bains.
12. Lorsque vous utilisez la cafetière Breville, il est bien important de vous assurer que le niveau d'eau du réservoir derrière la machine est supérieur à la ligne du minimum sans quoi vous risquez d'endommager la machine.
13. Lors de votre départ, veuillez vous assurer de ne laisser aucun objets à l'Intérieur chalet et sur le terrain à l'extérieur du chalet svp faite le tour pour ramasser les

bouteilles vides, bouchons de bière et autres déchets pouvant avoir été oublié à l'extérieur.

14. Lors de votre départ, déposez vos ordures (bac vert) et votre recyclage (bac bleu) dans les bacs respectifs situés un peu plus loin à 300m de l'entrée du chalet sur le chemin Léo Cauchon à la virée de la ville près de la petite maison rouge. Nous avons dû faire un compromis avec la municipalité pour permettre au camion de ramasser nos déchets. Merci de votre compréhension.
15. Les feux extérieurs doivent être limités aux endroits prescrits soit dans le foyer extérieur avec grillage installé derrière le chalet assurez vous d'éteindre le feu et de placer la grille de protection sur le foyer après l'avoir utiliser pour éviter tout risque d'incendie.
16. Les feux intérieurs sont interdits entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre.
17. Puisque nous sommes en pleines natures dans les montagnes et près d'un cours d'eau, la saison estivale est accompagnée de nombreux moustique pouvant varié en taille et en nombre. Il arrive aussi que celle-ci soit fortement attirée par les lumières extérieures du chalet, veillez à laisser les lumières extérieures éteintes si vous n'en avez pas de besoins et gardez les moustiquaires fermés en tout temps.
18. SVP soyez aussi compréhensif à ce niveau, l'équipe de ménage ne peut pas s'exercer à la chasse aux mouches et autres insectes lorsqu'ils passent pour l'entretien, il arrive donc parfois que des insectes restent dans le chalet après le départ des clients cela fait aussi partie du concept d'un chalet en pleine forêt.
Merci de votre indulgence 😊



Mot de passe du WIFI : **chaletski**